

Davouse Romuald, parcours de captivité

Arson Hervé
Version 2
03/01/2023

État civil, mobilisation et capture

Davouse Romuald était né le 11 octobre 1912 à Selaincourt (Meurthe et Moselle). Il était ouvrier terrassier.

Il était soldat au 128^{ème} Régiment d'Infanterie de Forteresse matricule 1723 à Nancy. Il a été capturé à Nomexy (Vosges) le 19 juin 1940. Il a rejoint le Fronstalag 194 (Chalons-sur-Marne).

Transfert en Allemagne

Emmené en Allemagne, il a été enregistré au Stalag XVII A à Kaisersteinbruch, sous le matricule 95874¹ le 14 septembre 1940. Il a été transféré le 19 septembre 1941 au Stalag XI B (Fallingbostal, Basse Saxe)².

Évasion et internement au Stalag 325

Une évasion a dû provoquer la décision d'internement au Stalag 325, L'enregistrement au 325 est daté du 15 juillet 1942³. Le convoi de prisonniers a été formé à partir du Stalag VI G Arnoldswweiler Düren en Rhénanie⁴ le 1er juillet 1942. Remarque : le Stalag Rawa-Ruska est parfois numéroté 328 par les Allemands sur leurs documents.

Nouvelle tentative d'évasion du Stalag 325. Abattu par les Allemands

Le décès de Romuald Davouse a été daté par les Allemands au 19 août 1942. L'homme de confiance du Stalag 325, Michel Mercier, a annoncé le décès de douze prisonniers du 325 au gouvernement de Vichy le 1^{er} septembre 1942. Sur cette liste, le lieu et la cause du décès du défunt ne sont pas précisés.

L'acte de décès émis par le bureau d'état civil de Berlin indique Stryj comme lieu du décès et il n'y a rien qui précise le lieu de l'inhumation. L'avis de décès envoyé par la Croix-Rouge allemande et celui envoyé à la famille par le C.I.C.R.⁵ indiquent Swietoslaw comme lieu d'inhumation. La Meldung 289 du Stalag 325 indique tué par balle à Swietoslaw et ne précise pas le lieu de l'inhumation. Le C.I.C.R. évoque un prisonnier à Stryj, matricule 114 333 qui ne correspond pas à celui de Romuald Davouse.

Le faire-part de décès envoyé par Georges Scapini précise « tué d'un coup de feu le 19 août 1942 à Stryj. Les obsèques ont eu lieu solennellement et avec les honneurs militaires au cimetière de Swietoslaw. Ses camarades l'ont accompagné à sa dernière demeure. La tombe porte des signes d'identification.»

Roger Nogaro, interné dans le même kommando à Swietoslaw, a témoigné après la guerre. Il a vu les gardiens abattre Raymond Herrin et Romuald Davouse à la suite d'une tentative d'évasion. Il est impossible de situer exactement ce kommando, mais Roger Nogaro atteste que les prisonniers étaient logés dans un chalet désaffecté à 5 km de Skole (moins de 40 km au sud de Stryj). Les détenus étaient contraints de travailler à la réfection d'un pont routier au-dessus de la rivière Stryj.

1 Meldung 157B du Stalag XVII A, c'est une liste de 333 nouveaux prisonniers entrants dans le Stalag.

2 Meldung 513 du Stalag XVII A et Meldung 1267 du Stalag XI B.

3 Meldung 1375 du Stalag XI B et liste d'entrants au Stalag 325.

4 Le Stalag Arnoldswweiler Düren est plutôt le VI H.

5 Comité International de la Croix Rouge, à Genève.

Jean Picard et Roger Nogaro se sont évadés de Swietoslaw ensemble. L'évasion de Jean Picard a été déclarée à la date du 15 août 1942 par le Ministère des Anciens Combattants. Comme Roger Nogaro a vu les gardiens abattre Romuald Davouse et Raymond Herrin, le décès de ces derniers était antérieur au 15 août. La date de décès ne peut pas être le 19.

Contradictions

Raymond Herrin ont été abattus au même endroit et le même jour ; or le premier a été déclaré décédé le 13 août et le second le 19. L'hypothèse la plus probable, c'est que les deux prisonniers ont été abattus le 13 à Swietoslaw et inhumés au cimetière des prisonniers de Stryj, sous-camp très important du Stalag 325.

Hypothèse : Stryj deviendra un centre administratif officiel du Stalag 325 quand le camp central de Rawa-Ruska a été fermé le 27 janvier 1943 ; en août 1942, le seul médecin allemand pour les sous-camps du sud de la Galicie se trouvait sans doute à Stryj. Dans ce cas, il est peu probable qu'il se soit déplacé pour constater un décès : il aurait indiqué sur l'acte de décès le lieu de son bureau comme étant le lieu du décès.

Il reste une question non résolue. Le document de la Croix-Rouge introduit une confusion sur les matricules : qui est le prisonnier 114 333 ?